



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 8 juin 2010 — N° 128

Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 47.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Houda-Pepin (La Pinière) fait une déclaration concernant La Tournée de la présidence.

M. McKay (L'Assomption) fait une déclaration concernant la Journée des océans.

M. Lessard (Frontenac) fait une déclaration concernant la 22^e édition de la Semaine de la municipalité et les lauréats du Mérite municipal 2010.

Mme Bouillé (Iberville) fait une déclaration concernant les 48 ans d'enseignement de Mme Suzanne Desroches.

Mme Roy (Lotbinière) fait une déclaration concernant le groupe Énergie verte dans l'Érable.

8 juin 2010

M. Arcand (Mont-Royal) fait une déclaration concernant le consul général des États-Unis à Québec, M. David Fetter, à l'occasion de son départ.

Mme Champagne (Champlain) fait une déclaration concernant les Boissons du Roy.

Mme Gaudreault (Hull) fait une déclaration concernant le Pavillon du sentier à Gatineau, en l'honneur du fondateur du sentier Transcanadien, le Docteur Pierre Camu.

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration concernant le Championnat canadien sénior d'haltérophilie à Saint-Hyacinthe.

M. Morin (Montmagny-L'Islet) fait une déclaration concernant la Fête de la pêche.

À 13 h 59, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 10.

Moment de recueillement

8 juin 2010

Présentation de projets de loi

M. Dutil, ministre du Revenu, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 107 Loi sur l'Agence du revenu du Québec

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 107.

Dépôts de documents

Mme Normandeau, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, dépose :

Le rapport d'activité de l'Agence de l'efficacité énergétique, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009;

(Dépôt n° 1403-20100608)

Le rapport annuel de la Régie de l'énergie, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2010.

(Dépôt n° 1404-20100608)

M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel de gestion de l'Agence d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2010;

(Dépôt n° 1405-20100608)

Le rapport annuel de gestion du Conseil du médicament, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2010.

(Dépôt n° 1406-20100608)

8 juin 2010

M. Hamad, ministre du Travail, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Commission de la santé et de la sécurité du travail, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009;
(Dépôt n° 1407-20100608)

Le rapport annuel de gestion de la Commission des normes du travail, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2010.
(Dépôt n° 1408-20100608)

Mme James, ministre de la Famille, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Conseil de la famille et de l'enfance, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2010.
(Dépôt n° 1409-20100608)

Mme Vien, ministre des Services gouvernementaux, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère des Services gouvernementaux, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2010.
(Dépôt n° 1410-20100608)

M. Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, dépose :

Le rapport annuel de la Société nationale de l'amiante pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009.
(Dépôt n° 1411-20100608)

M. Dupuis, leader du gouvernement, dépose :

8 juin 2010

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 15 avril 2010 par M. Marcoux (Vaudreuil), concernant les places subventionnées à la garderie Les Jardins d'Émilie, dans la circonscription de Vaudreuil;

(Dépôt n° 1412-20100608)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 29 avril 2010 par M. Morin (Montmagny-L'Islet) et M. Simard (Richelieu), concernant le remplacement des voitures du métro de Montréal.

(Dépôt n° 1413-20100608)

Dépôts de rapports de commissions

M. Paquet (Laval-des-Rapides), à titre de président, dépose :

Le rapport intérimaire de la Commission des finances publiques qui, les 2 et 3 février 2010, a procédé à des consultations particulières et des auditions publiques dans le cadre d'un mandat d'initiative sur l'indexation des régimes de retraite des secteurs public et parapublic. Le rapport contient une recommandation.

(Dépôt n° 1414-20100608)

M. Morin (Montmagny-L'Islet), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 1, 2 et 3 juin 2010 a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 102, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1415-20100608)

M. Kelley (Jacques-Cartier), à titre de président, dépose :

8 juin 2010

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, le 10 février, les 17, 18 et 23 mars, les 13, 14 et 15 avril, les 11, 13 et 27 mai, ainsi que les 1^{er}, 2, 3 et 4 juin 2010, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 67, Loi sur l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1416-20100608)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Richard (Duplessis) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 682 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les prestations de la sécurité du revenu pour les personnes handicapées inaptes au travail.

(Dépôt n° 1417-20100608)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Gauvreau (Groulx) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 339 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la subvention pour les élèves du Collège Boisbriand.

(Dépôt n° 1418-20100608)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Khadir (Mercier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 104 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la recherche d'une paix durable et féconde entre les peuples d'Israël et de Palestine.

(Dépôt n° 1419-20100608)

8 juin 2010

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Aussant (Nicolet-Yamaska) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 63 membres de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, concernant les impôts et taxes sur la masse salariale des petites et moyennes entreprises.

(Dépôt n° 1420-20100608)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Traversy (Terrebonne) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 137 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande d'enquête publique sur l'industrie de la construction.

(Dépôt n° 1421-20100608)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Bonnardel (Shefford), conjointement avec M. Marceau (Rousseau), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Caire (La Peltrie), présente une motion concernant la Journée d'affranchissement de l'impôt pour les Québécois; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, conjointement avec M. Drainville (Marie-Victorin), M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

8 juin 2010

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale du donneur de sang qui se déroulera le 14 juin prochain sous le thème : *Le monde a besoin de sang neuf*;

QU'elle rappelle à tous que le don de sang permet de sauver chaque année des milliers de vies;

QU'elle incite jeunes et adultes à être des donneurs actifs.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Girard (Gouin), conjointement avec Mme Roy (Lotbinière), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant les services de garde en milieu familial; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 100, Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 71, Loi modifiant de nouveau le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions législatives; et du projet de loi n° 88, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement concernant la gestion des matières résiduelles et modifiant le Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles;

8 juin 2010

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 48, Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le principe du projet de loi n° 106, Loi prolongeant le mandat des membres des conseils d'administration des établissements publics de santé et de services sociaux, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 106 est adopté.

M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 106 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de la santé et des services sociaux.

La motion est adoptée.

Débats sur les rapports de commissions

8 juin 2010

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'administration publique qui, en vertu de la *Loi sur l'administration publique*, a tenu des auditions publiques les 14 janvier, 4 février, 11 mars et 1^{er} avril 2010 et des séances de travail les 20 octobre et 26 novembre 2009, les 14 janvier, 4 février, 11 et 24 mars, 1^{er} avril, 20 et 27 mai 2010 sur les sujets suivants : la gestion des contrats présentant des situations à risque au ministère des Transports; la mise en œuvre des plans d'action du lieutenant-gouverneur et du ministère du Conseil exécutif dans le cadre du suivi du 21^e rapport de la Commission; le Fonds d'intervention économique régional volet « fonds régionaux d'investissement »; le rapport annuel de gestion 2008-2009 du Protecteur du citoyen; l'examen de rapports annuels de gestion de ministères et d'organismes publics; et le premier bilan de l'application des recommandations de la Commission. Ce rapport, qui a été déposé le 4 juin 2010, contient 23 recommandations.

M. Chagnon, deuxième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la tenue de ce débat restreint : 5 minutes sont allouées au député de Mercier; 3 minutes 30 secondes sont allouées à l'ensemble des autres députés indépendants; 8 minutes 30 secondes sont allouées aux députés du deuxième groupe de l'opposition; le reste du temps est partagé également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par les députés du deuxième groupe d'opposition sera redistribué également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Le temps inutilisé par le groupe parlementaire formant le gouvernement ira au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et vice-versa. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Le débat prend fin et, conformément à l'article 95 du Règlement, n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 9 juin 2010, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

8 juin 2010

À 17 h 32, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 9 juin 2010, à 9 h 45.

Le Président

YVON VALLIÈRES